



*Ministère de la Culture*

*Le Ministre*

Madame Isabelle BERTOLA  
Monsieur Frédéric MAURIN  
Présidents de Latitude Marionnette  
C/o Théâtre Jean Arp  
22, rue Paul Vaillant Couturier  
92140 CLAMART

Paris, le 21 OCT. 2019

Nos réf. : INST/2019/D/24617/MPA

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Monsieur Nicolas Saelens, président de Thémaa, et vous-mêmes, avez souhaité appeler mon attention, par lettre ouverte, sur la situation du secteur de la marionnette et sur vos attentes et vos craintes relatives à la mise en place du label « Centre national de la marionnette » (CNM).

J'ai eu l'occasion, en venant à votre rencontre lors de la vingtième édition du festival de la marionnette de Charleville-Mézières, de vous apporter quelques réponses. Comme je vous l'ai indiqué à plusieurs reprises, je porte une attention particulière à votre discipline, innovante dans ses formes et susceptible de créer une relation immédiate aux publics les plus larges. Nombre de compagnies françaises rayonnent ainsi déjà à l'échelle nationale et internationale.

Il s'agit donc bien pour moi de favoriser une nouvelle dynamique pour le secteur de la marionnette, en m'appuyant sur les lieux qui œuvrent à son développement tout comme sur les équipes indépendantes. A cet égard, j'ai pleinement conscience des singularités du monde de la marionnette, de ses modalités de production, de ses nécessités en termes de construction et de temps de résidence, de ses particularités dans l'accompagnement et la transmission, reflet d'une tradition qui reste toujours à l'œuvre aujourd'hui.

Je sais également la nécessité pour vous, lieux et équipes, d'un soutien renouvelé de l'État. Dans cette perspective, je vous ai fait part à Charleville-Mézières de mon souhait d'apporter un soutien renforcé à un premier réseau de structures. Cette aide sera mise en œuvre dès 2020 par l'attribution de crédits nouveaux, en vue d'atteindre le plancher envisagé pour le label, à savoir 150 000 €.

.../...

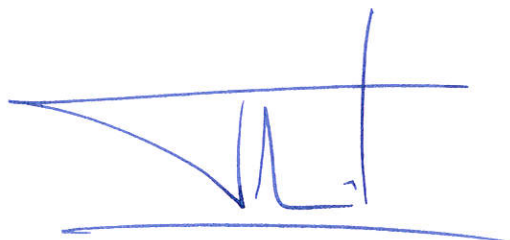
Ces crédits seront fléchés sur le soutien à la création (production, résidences, diffusion) et bénéficieront ainsi à tout l'écosystème de la création. Les structures concernées devront être déjà fortement identifiées pour leur action, et en capacité d'être labellisées, notamment en ce qui concerne leur structuration.

Par ailleurs, conscient des défis que doit relever aujourd'hui l'Institut international de la marionnette, j'ai souhaité qu'un accompagnement renforcé de l'État puisse être mobilisé dès 2019, tant en ce qui concerne son financement, que l'appui en expertise des services du ministère à la direction de l'établissement.

J'ai choisi de placer le parcours des artistes au cœur de la politique que mène mon ministère. Les différentes mesures qui prendront effet dans les mois qui viennent tiennent ainsi compte du secteur dans sa globalité, depuis la formation aux techniques et à la dramaturgie propres à cet art jusqu'au développement de la carrière et à la transmission des savoirs. Je souhaite que ces mesures nouvelles soient le signe de la volonté de l'État d'être aux côtés des collectivités territoriales qui font le choix de s'engager pour la consolidation du secteur de la marionnette.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien sûr.*



Franck RIESTER